



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 01/06/2026  
Reçu en préfecture le 01/06/2026  
Publié le 02/06/2026  
ID : 057-245700695-20260520-C20260519\_08\_SI-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le dix-neuf mai à dix-neuf heures dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

### Etaient présents :

*Mesdames et Messieurs,*

Roland BALCERZAK,  
Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Rachel ZIROVNIK,  
Michel HERGAT, Denis BAUR, Eric GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Philippe GAILLOT, Sylvie BIRCK, Cyril LAUTERFING, Michel SCHMITT, Flavie THEVENET, Katia SORIA, Jean-Luc MANSUY, Yves LICHT, Sandra GOMES, Thierry MICHEL, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Alain REDINGE, Jonathan ROSA représenté par sa suppléante Virginie CHOLEY, André DEL PIZZO, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, Hervé PATAT, Aurélie DEROUT, Christophe ZIELINSKI, Paul GANTIER, Patricia VEIDIG, Yannick OLIGER, Karine GARAVAGLIA, Frédéric MESLARD, Laure BASTIEN, Evelyne SCHMITTER, Christelle MAZZOLINI, Joël IMMER, Brigitte DA COSTA, Nicolas DZIEZUK, Anaïs BELKHIRI, Nicolas MORIN, Betty DE LUCIA

<u>Absents avec procuration :</u>	Hervé GROULT	à	Michel HERGAT
	Eric PECQUEUR	à	Nicolas MORIN
	Magali DE DIJCKER	à	Roland BALCERZAK
	Joseph GHAMO	à	Evelyne SCHMITTER
	Elisabeth SIMONCELLI	à	Jean-Marc VACCARO

Absent excusé : Stéphane PFLUMIO

Date de la convocation : 13 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 50  
Nombre de membres présents : 44  
Nombre de votants : 49

Secrétaire de séance : Nicolas DZIEZUK

✍

### **8. Objet : Conseil d'Administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement - Désignation des représentants de la CCCE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles R. 421-14 à R. 421-19 et R. 421-33,

Considérant que le législateur a prévu :

- pour le Conseil d'Administration (CA) des collèges de plus de 600 élèves, lorsqu'il existe un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), un membre titulaire et un membre suppléant.

**Le représentant de l'EPCI assiste au CA avec voix délibérative.**

- pour le Conseil d'administration des collèges de moins de 600 élèves, lorsqu'il existe un EPCI, qu'un représentant de l'EPCI assiste au CA à titre consultatif.

Suite au renouvellement du Conseil communautaire,

Considérant cet exposé,

**Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 12 mai 2026,**

**Il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :**

- désigner les représentants de la CCCE au sein des Conseils d'administration des Collèges de Hettange-Grande et de Cattenom.

**Sont candidats :**

- pour le Collège de Cattenom (moins de 600 élèves) : Katia SORIA
- pour le Collège de Hettange-Grande (de plus de 600 élèves) :  
membre titulaire : Aurélie DEROUT  
membre suppléant : Nicolas DZIEZUK

**Ont été désignés représentants de la CCCE au sein du Conseil d'Administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement :**

- pour le Collège de Cattenom (moins de 600 élèves) : Katia SORIA
- pour le Collège de Hettange-Grande (de plus de 600 élèves) :
  - membre titulaire : Aurélie DEROUT
  - membre suppléant : Nicolas DZIEZUK

Vote : Pour : 49  
Abstention : 0  
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 20 mai 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK

